



***NOS SALAIRES : LA REVENDICATION CENTRALE
DES SALAIRES DU SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL.
TOUTES ET TOUS DANS L'ACTION
JEUDI 24 JANVIER 2008 !***

La situation des salariés du secteur social et médico-social travaillant dans les établissements et services relevant du titre IV de la Fonction Publique Hospitalière ou des différentes conventions collectives (51, 66, 65, accords CHRS...) est inacceptable.

Depuis le début des années 80, les rémunérations subissent désindexation sur désindexation par rapport au coût de la vie. Les accords sur la réduction du temps de travail (RTT), sans donner les moyens budgétaires et financiers pour répondre aux besoins, ont pesé fortement sur les conditions de vie des salariés dans et hors travail :

- **disparités énormes entre les salariés de notre secteur**
- **clauses discriminatoires dans les salaires**
- **suspension de la majoration familiale, blocage du déroulement de carrière, gel des salaires**
- **déqualification importante (augmentation du nombre de faisant-fonction et absence de recrutement à hauteur des besoins suite à la RTT)**

Dans toutes les conventions collectives, les négociations salariales sont dans l'impasse.

Pour la C.G.T., il est important de lier :

- les questions de la qualification, de la formation, du salaire, du salaire socialisé et de la retraite
- les questions du financement de la Sécurité Sociale, l'élaboration des budgets de nos établissements et de nos services répondant aux besoins des usagers et les revendications salariales de tous les personnels

Nous exigeons des employeurs et des financeurs :

- **une augmentation immédiate de la valeur du point de 10%**
- **un salaire minimum mensuel dans notre secteur de 1500 euros nets**
- **des grilles prenant en compte les diplômes, les qualifications et les expériences acquises**
- **la majoration familiale pour tous**
- **un déroulement de carrière sur 25 ans**

Pour cette journée nationale de débrayages, de grèves et de manifestations, TOUS ENSEMBLE :

- **Interpellons les employeurs et les financeurs dans les départements pour obtenir de véritables négociations et obtenir rapidement satisfaction.**
- **Organisons des réunions avec les salariés pour en débattre et construisons ensemble le nécessaire rapport de force pour peser face aux chambres patronales et au gouvernement !**